COMMUNIQUE AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 10 mai 2013

La Dynamique panique, fabule et persiste dans sa désinformation… !

Les Autonomes, DROITS dans leurs bottes !!!

La DASC (FNSPF - SNSPP-CFTC - FO - Avenir Secours - UNSA) perd son sang-froid. ***L'intersyndicale associative des « SDIS – employeurs »*** en appelle au Premier Ministre et à 3 ministres…Cela risque de ne pas être suffisant !

De leur côté, les Autonomes se sont contentés de demander l'arbitrage européen. Avec succès.

Réglementation européenne relative à la protection, à la santé et à la sécurité du travailleur :

Une dernière fois, cette réglementation n'est pas à négocier à Matignon mais à Bruxelles. Les Autonomes y sont allés et sont rentrés convaincus que le sapeur-pompier (professionnel comme volontaire) ne pouvait pas travailler ***plus de 48h par semaine, heures supplémentaires comprises, et pour les fonctionnaires français, 44h en moyenne par semaine sur une période de 12 semaines consécutives.***
Cette réglementation s'applique à tous. Même **une *dynamique anti-européenne* ne saurait remettre en cause cet acquis social fondamental.**

Garde de 24H :

Les Autonomes y tiennent dans le cadre de *l'abandon du principe d'équivalence*. ***Toute heure passée à disposition de l'employeur est une heure de travail, point.*** Tout ce qui a été offert (***des millions d'heures…!)***, depuis toutes ces années où les soi-disant représentants majoritaires de notre profession ont accepté ce principe d'équivalence à la demande des « SDIS - employeurs », nécessitera ***une valorisation sous une forme ou une autre***.

Les Autonomes s'y engagent !

FEDERATION AUTONOME SPP-PATS

BP93
06602 Antibes Cedex 2

Tel : 04 93 34 81 09
Fax : 04 93 34 81 65
secretariat-autonome@orange.fr

Affiliée à la FA-FPT

Recrutement de SPP pour compenser la surexploitation et la mise en danger délibérée de nos collègues SPV :

Les collectivités et l'Etat ont des budgets conséquents pour créer des emplois « aidés » (plusieurs milliards d'euros…) au bénéfice des jeunes. Dans ce cadre, nous leur demandons de nous aider à ***créer de l'emploi de sapeur-pompier professionnel pour nos jeunes dans nos SDIS.***

Comme tout agent assimilé de la fonction publique, nos collègues SPV ont le droit à la sécurité et à la santé. Ils ne doivent plus travailler comme certains, 2***000 voire plus de 3000 heures annuelles pour compenser la carence organisée en professionnels !***

Cette surexploitation s'aggrave d'une précarité et d'une flexibilité qui ferait rêver tous les patrons de la planète…Nos SPV sont en danger, nous devons aussi le leur expliquer.

Les Autonomes sont bien dans leurs bottes :
nous défendons le métier des professionnels sans pour autant exposer nos collègues volontaires au-delà du raisonnable et sans aucune animosité à leur égard. Nous sommes cohérents car nous espérons en effet qu'une partie non négligeable de nos plus jeunes SPV, devienne un jour…SPP !

Attribution de Logement par Nécessite Absolue de Service :

La Dynamique PANIQUE, FABULE et DESINFORME…

Or, rien n'est à défaire en la matière. ***Au-delà des 1607 heures annuelles, il y a de la place pour des heures supplémentaires, lesquelles peuvent trouver un traitement gagnant-gagnant dans le cadre des logements attribués par NAS.***

Par ailleurs, d'autres fonctionnaires, assujettis aux mêmes 1607 heures annuelles, bénéficient de ce logement par NAS. Alors, messieurs de la DASC, arrêtez de crier au loup et observez ce qui passe en dehors de votre pré carré…

A moins qu'en la matière, vous ne devanciez et anticipiez les demandes de vos véritables donneurs d'ordres : « les SDIS- employeurs ».

Quand l'objectif caché des uns devient l'objectif partagé des autres, c'est de la Dynamique !

De la part du signataire de la lettre au Premier Ministre, - Force Ouvrière au nom de TOUS -, nous sommes consternés…quoique !

Plus rien ne nous étonne de la part d'une organisation qui a déposé en son temps auprès de l'Europe, un recours contre le temps de travail des SPP. Alors, Alzheimer ou simple posture tactique dans le cadre des prochaines élections professionnelles ?

Dans tous les cas, il reste peu de crédibilité à cette appellation « force ouvrière », récemment transformée en porte-parole de conseillers techniques à la solde d'une association loi 1901.

Majoritaire un jour, minoritaire toujours…
la Dynamique PANIQUE, FABULE et DESINFORME !

La DASC se targue d'écrire au Premier Ministre en sa qualité de force « majoritaire » et représentative du métier. ERREUR, que nous corrigeons : ***majoritaire à la seule CNSIS et au bénéfice d'un « mariage contre nature » avec la FNSPF !*** Laquelle association n'a aucune légitimité à conduire des négociations professionnelles.

Nous rappelons aux SPP, agents de la fonction publique territoriale, que les négociations impactant le métier, sont conduites dans l'enceinte du CSFPT, ***où les Autonomes participent activement a une intersyndicale majoritaire*** et opposée à tout ce qu'a produit la DASC ces derniers mois, dans la panique, ***cette réforme DESTRUCTRICE de notre filière SPP ainsi que les textes nouvellement modifiés afférents à la formation des sapeurs-pompiers !!!***

Seul un déni de démocratie et un lobbying intense de leurs conseillers techniques, permet à cette coalition improbable, de dicter encore sa loi.

Les Autonomes entendent y mettre un terme !

La Sécurité Civile à la française : PANIQUE… !

Ce modèle français date de la fin de la 2nd guerre mondiale…il a vécu. La Sécurité Civile est morte, vive la Sécurité Civile ! Place à un nouveau modèle, moderne, ambitieux, respectueux du droit des travailleurs. Le modèle « sortant » est loin d'être un exemple. **Personne en Europe n'en veut ! L'Europe vient de nous le dire avec force : *CESSEZ DE METTRE EN DANGER VOS POMPIERS !!!***
Les Autonomes participeront demain à l'écriture des bases d'un nouveau modèle de Sécurité Civile où tout sera à réinventer. Ce nouveau modèle sera français, européen…***Il sera surtout redéfini avec l'accord des forces vives du métier, lesquelles sont bien dans leurs bottes !***

Régime indemnitaire…la Dynamique FABULE et DESINFORME !

Le pouvoir d'achat des SPP et plus globalement des agents de la fonction publique : un vrai sujet sur lequel il faudra revenir en exigeant la revalorisation des grilles indiciaires.
En lieu et place de ce combat syndical légitime, ***la Dynamique FABULE et DESINFORME : sus au régime indemnitaire !***

Nous vous mettons en garde :
touchez aux acquis indemnitaires et ce sera la GUERRE.
Finis les communiqués et les déclarations liminaires policés. En termes sociaux bien choisis,
nous vous promettons une REVOLUTION SOCIALE issue de nos rangs !!!

Les Autonomes